

Pièce Comptable n° (ne pas compléter)

FORMULAIRE DE SOLLICITATION DE CAISSE DE GRÈVE – MOBILISATION CONTRE LA PRÉCARITÉ DANS LA FONCTION PUBLIQUE – MARS 2026

NOM :

PRÉNOM :

Cocher les cases correspondant à votre situation :

Mon salaire net mensuel :

☐ inférieur à 1800€.

☐ supérieur à 1800€.

☐ je vis dans un foyer avec un seul revenu et/ou je suis parent·e isolé·e.

Je sollicite la caisse de grève de la mobilisation contre la précarité dans la fonction publique de mars 2026 pour ma participation aux journées de grève suivantes :

.....
.....

Je déclare obligatoirement (cocher toutes les cases ci-dessous) :

☐ Accepter la charte d'utilisation de la caisse de grève (voir au verso) et en particulier :

☐ M'engager à ne pas solliciter d'autres caisses de grèves pour les mêmes journées

À, le.....

Signature :

Transmettre ce formulaire complété accompagné d'un RIB par mail à l'adresse sudeducation44@gmail.com ou par voie postale (SUD éducation 44, 9 rue Jeanne d'Arc, 44000 Nantes). Joindre les fiches de paie sur lesquelles apparaissent les retraits de salaire.

CHARTRE D'UTILISATION DE LA CAISSE DE GRÈVE DE LA MOBILISATION CONTRE LA PRÉCARITÉ DANS LA FONCTION PUBLIQUE DE MARS 2026

La présente charte énonce les conditions d'indemnisation des grévistes. Elle a pour seul objectif la définition d'engagements réciproques pour l'utilisation de la caisse de grève entre les grévistes et les organisations syndicales mobilisées : CGT éduc'action 44, FSU 44, CNT-SSE44 et SUD éducation 44. Sa mise en place a été décidée le 11 février 2026 en réunion intersyndicale. Les organisations représentées ont désigné SUD éducation 44 comme gestionnaire de la caisse de grève. Sa gestion sera contrôlée par une commission formée de membres de toutes les organisations. Elle rembourse les jours de grève du 7 mars 2026 au 14 mars 2026, puis sur les dates ultérieures de mobilisation qui auront été décidées en assemblées générales de grévistes, et ce jusqu'au 31 mars 2026.

Nature de la caisse de grève

Le but de la caisse de grève de la mobilisation contre la précarité dans la fonction publique de mars 2026 est de faire vivre la solidarité et d'aider les personnels qui se mettent en grève, notamment les plus précaires. Par cette solidarité, cette caisse a vocation à favoriser les mouvements sociaux. Elle est un outil permettant à davantage de travailleur.euse.s de cesser le travail plus longtemps. Cette caisse de grève est abondée grâce aux dons. Le syndicat SUD éducation 44 s'engage à utiliser exclusivement les sommes reçues pour soutenir les personnels en grève dans le cadre de la mobilisation contre la précarité dans la fonction publique de mars 2026.

Principes généraux

1. Les règles d'indemnisation sont les suivantes :
 - a. **Contractuel.les ou personnels titulaires ayant un salaire net mensuel** inférieur à 1800€ : remboursement dès le 1^{er} jour et pour tous les autres jours.**
 - b. **Contractuel.les ou personnels titulaires ayant un salaire net mensuel** supérieur à 1800€ : remboursement à partir du 2^e jour.**
2. Le montant des remboursements sera calculé en divisant la somme contenue dans la caisse de grève par le nombre de personne ayant sollicité une aide **avant le 31 mai 2026 (inclus)** et par le nombre de jours de grève à compenser.
3. Par souci de transparence, SUD éducation 44 fera un bilan de la distribution des dons à la commission de contrôle intersyndicale et à l'une de ses assemblées générales de l'année 2026-2027. Ce bilan pourra être transmis à toute personne le demandant par voie d'e-mail (à l'adresse sudeducation44@gmail.com) ou postale (SUD éducation 44, 9 rue Jeanne d'Arc, 44000 Nantes).
4. Le syndicat indemniserà au plus vite, par virements bancaires, l'ensemble des demandes complètes et valides, dans la limite des fonds provisionnés sur la caisse.

* Dans la limite de la retenue sur salaire due à la grève

** Primes et heures supplémentaires incluses.

Conditions d'obtention

Pour bénéficier du versement effectif, les personnes devront :

- S'être mis en grève suite à l'appel intersyndical à la mobilisation contre la précarité dans la fonction publique de mars 2026
- Accepter la présente charte,
- S'engager à ne pas solliciter ou avoir sollicité une autre caisse de grève pour les mêmes jours de grève.
- Envoyer le formulaire de demande complété accompagné d'un RIB et du/des fiche(s) de paie sur lesquelles apparaissent les retraits de salaire **avant le 31 mai 2026 (inclus)** par voie d'e-mail (à l'adresse sudeducation44@gmail.com) ou postale (SUD éducation 44, 9 rue Jeanne d'Arc, 44000 Nantes).